#### AR Prefecture

024-212400915-20250224-2025\_05-DE

Reçu le 26/02/2025



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### N° 05/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le 24 février

Nombre de conseillers

en exercice:

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convogué, s'est réuni

en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire. Date de la convocation du conseil : 20 février 2025

présents :

votants:

13

14

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Philippe

BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Frédéric VARGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Maxime

DE FREITAS, Françoise JOUVE, Daniel MAURIE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

**EXCUSES**: Stéphane ALVES DE MATOS a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX.

# **OBJET: Budget primitif 2025 Camping**

Madame La Maire présente le projet du budget primitif 2025 du camping, préparés en commission des finances. Ils s'équilibrent en recettes et en dépenses, de la façon suivante:

#### Budget primitif annexe du camping municipal:

- Section de fonctionnement : 88 471.68 € - Section d'investissement: 19 100 €

### Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif présenté.
- Précise que cette année aucun versement ne sera effectué au titre d'excédent du camping sur le budget principal de la commune, mis à part 37 000 € pour le remboursement des salaires.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 25 février 2025 Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

